

MICHEL MEINI

# IL FAUDRA TOUT LEUR DIRE ...

LE RECIT DE DEUX SEPTENNATS DE VIE  
POLITIQUE DANS LE SUD

©FREDERIC CHIN - EDITIONS ETRUSQUES

*A Simone et Aldo*



*« J'ai choisi le parti de ceux qui n'ont pas capitulé !  
Soyez donc résolu à ne plus servir et vous serez libres »*

*Étienne de La Boétie,  
Discours de la servitude volontaire*

# 1

## L'affaire

### Le contrôle

Il est 16h35. Nous sommes le 18 février 2010. Il y a quasiment 10 ans au moment où j'écris ces lignes, je suis contrôlé par la Douane à Saint-Julien, à la frontière franco-suisse. Je suis de retour d'une banque où je suis allé retirer les vingt-mille euros que mon père a laissé sur un compte.

Il est mort. J'apprends bien après la succession qu'une somme dont j'ignore le montant à l'époque dort dans un compte en Suisse. Je suis surpris, il n'en n'avait jamais parlé. C'est ainsi. Je décide de récupérer cet argent. Le sien. Le mien maintenant. Ce que toute personne à ma place aurait fait.

Je me rends avec un ami là-bas. Nous sommes en 407. Jamais je n'ai imaginé un instant ce qui allait se passer ensuite. De bonne foi, très logiquement, je veux récupérer ce qui m'appartient. Ce n'est pas de l'argent public, mais privé. Pas détourné, mais honnêtement gagné et mis à l'abri par un homme qui a connu les affres de la guerre et de l'instabilité économique. Au demeurant, nous n'avons pas l'âme de trafiquant ou d'escroc dans la famille. Nous sommes bêtement honnêtes.

- Il s'approche : « Contrôle des Douanes, bonjour Monsieur, avez-vous quelque chose à déclarer ? »

- « Bonjour Monsieur, oui, 7 000€... »

Pourquoi ai-je dit 7000€ je n'en sais toujours rien.

La mort de mon père ? cette situation inconfortable ? l'impression de faire quelque chose de mal ? j'ai bêtement paniqué au regard d'une situation somme toute banale : je connaissais même la législation qui autorise n'importe quel citoyen à traverser les frontières de la France avec 10000€ par personne. On est deux. Nous avons 20 000€. Nous sommes dans la légalité. C'est mon argent maintenant. Qu'ai-je donc à cacher ? rien... Et pourtant... J'ai eu peur. La peur du gendarme, bien française. En l'espèce, si je puis dire, une peur pour rien.

Je ne vois pas de danger politique sur l'instant. Je suis un simple citoyen. Je donne ma carte d'identité. Je veux protéger cet ami qui m'accompagne et qui n'a aucune raison de subir ce moment. J'assumerai donc la totalité de la somme.

Je me sens comme un alevin - de la poutine - pris dans un filet de pêche<sup>1</sup> à mailles fines. Je ne représente rien. Je n'ai rien volé. Il n'y a dans mon esprit aucune volonté de frauder, tromper, escroquer. Moi qui aie toujours scrupuleusement mis un point d'honneur à tout déclarer, tout payer en temps et en heure et qui n'aie jamais été à découvert de ma vie !

---

<sup>1</sup> La poutine est le nom vernaculaire utilisé dans la région niçoise, pour désigner des alevins de poisson, particulièrement *Sardina pilchardus* et *Engraulidae encrasic*.

La mort de mes parents me trouble. Me voilà englué dans une affaire qui ne me ressemble pas. Qui ne nous ressemble pas.

Je prends conscience que je ne suis pas un citoyen ordinaire : je suis élu.

Alors tout s'enchaîne vite. Le système à broyer s'emballe. Il est élu : il doit subir plus fort, il doit payer plus cher, il doit souffrir plus.

Je n'avais pourtant pas « piqué dans la caisse » comme on dit : que voulez-vous, je n'aime pas la confiture<sup>2</sup>. D'autres, toujours en place, l'ont fait allègrement eux. Tranquilles. Epargnés.

Un procès-verbal et une amende de 3000€. Puis un contrôle fiscal, où l'on va éplucher les moindres recoins, le soupçon de tout et partout, puis un redressement pour des retards déclaratifs. Le contrôleur des impôts a un objectif clair : se faire un élu.

On devait me faire payer cher. Très cher. L'avocat fiscaliste qui me suit est défaillant, à aucun moment il ne m'informe de la déclaration à faire d'un compte à l'étranger.

Je suis empêtré dans une situation surréaliste que je ne souhaite à personne. On va même réintégrer dans mes revenus et donc considérer que ce sont des revenus non déclarés, le trop-perçu versé par EDF sur ma facture, la participation de mes colistiers à la campagne municipale que j'avais entièrement financée ou encore les

---

<sup>2</sup> En fait j'adore la confiture mais pas celle évoquée ici.

versements de la contribution au ménage de la personne avec qui je vis. L'injustice sur le tapis de la « justice ».

Mais tout cela aurait pu s'arrêter. L'avocat a préparé les recours devant le tribunal administratif et je sais que la juridiction, comme elle le fait systématiquement dans sa grande sagesse, effacera la qualification de revenus à ces sommes. Mais c'était compter sans l'irresponsabilité de ce grand cabinet d'avocat qui oubliera de déposer les recours mais encaissera les honoraires.<sup>3</sup>

Cela arrange bien le landernau qui est vite mis au courant. Des élus importants verraient d'un bon œil ma disparition. Ça avait commencé avec le maire de Nice pour qui je travaillais qui voulait se débarrasser de moi sur l'insistance de Pierre Tanguy<sup>4</sup>. En fait, je ne suis pas l'héritier politique choisi, je ne suis pas du sérail, ma vie privée dérange...

L'argent est confisqué, et retourné en septembre 2010, moins l'amende. J'ai plus perdu d'argent que je n'en ai gagné.

Puis, un élu de La Gaude a vent de cette affaire privée et balance à la presse, qui en fait son miel.

Le PV qui avait plus de sept ans d'existence, classé par l'administration depuis bien longtemps, sort dans la presse fort à propos à la suite du premier « papier » sur mon passage devant le tribunal. A un moment, là aussi, bien étudié puisque j'étais en déplacement hors du département et seules quelques personnes le savaient.

---

<sup>3</sup> Je ne peux le citer, mais j'invite chacun à m'interroger pour éviter d'avoir à le solliciter.

<sup>4</sup> Voir chapitre sur les différentes élections municipales.



Deux élus, que j'ai identifié depuis, se sont procurés illégalement ce PV. Par-delà les infractions commises par ces élus, ils ont eu ce sens tactique qui ne grandit ni les hommes ni la politique mais reste efficace pour dézinguer un élu en situation de fragilité. Mais le coq<sup>5</sup> valait-il une messe ... noire ?

Contrairement à ce que l'on peut lire dans le quotidien local, le média ne s'est pas procuré le document. Il lui a été fourni par un élu. Bien heureusement nous sommes loin des années 40, cet élu aurait été capable de me dénoncer pour homosexualité ou appartenance à la franc-maçonnerie.

La journaliste se serait bien vue dans la peau de Woodward ou Bernstein, mais « Le Journal » - pour reprendre la formule des Niçois – n'est pas le Washington-Post et le sujet anecdotique. Quant à l'élu « gorge profonde » on le sait plus apte à donner des coups de griffe à son mariage pour une gorge profonde qu'à être numéro deux du FBI.

Finalement cette histoire appartenait au passé. J'avais largement payé le prix. Il fallait qu'on me donne la double peine : la dénonciation et l'humiliation publique. L'honneur bafoué. Cyniquement. Je n'oublie rien. Ni personne.

Ni ceux qui ont été à mes côtés, ni ceux qui m'ont trahi, ni ceux qui ont fomenté contre moi.

Comme je suis élu, le contrôle est plus dur, je n'étais pas au-dessus des lois, mais pas en dessous non plus.

---

5 Symbole de La Gaude.

L'Etat sanctionne en ponctionnant. On a laissé faire les élus pendant trop longtemps, je subis le retour de balancier. On en tient un, sur pas grand-chose, mais c'est déjà quelque chose. Chacun y va de son autorité administrative, tout en laissant les gros, les vrais délinquants, tout aussi élus, s'engraisser de l'argent public, en toute connaissance de cause.

Là, ce n'était pas de l'argent public. Mais c'était de l'argent quand même. En France, un élu n'a pas d'argent. C'est mal, c'est sale. Forcément sale. C'est bien connu. Hypocrisie culturelle quand tu nous tiens...

Je serais assez amusé, les citoyens aussi je pense, du déclenchement d'une vraie opération « mains propres » dans notre région sur les 30 dernières années. Juste pour voir, juste pour qu'on puisse voir la réalité, la vraie.

Combien d'élus en place aujourd'hui condamnés pour fraude fiscale ? Dans notre ère de transparence absolue, les citoyens devraient avoir le droit de savoir, non ?

Je suis un vrai républicain. Je crois en l'Etat de droit. Je le respecte, mais je ne peux m'empêcher, à l'aune de ce que j'ai vécu, de porter un regard sévère et exigeant, sur notre système, qui s'érige en modèle.

## **Le procès**

Au tribunal correctionnel, le 26 avril 2017.

La convocation devant le Tribunal correctionnel, je la reçois 3 jours après par un huissier. Mais c'est un journaliste qui m'interroge avant. La presse était au courant avant moi. Un sms : on voulait m'interviewer.

Je ne sais pas comment réagir, mais je me rends bien compte que mon dossier est particulièrement bien suivi. Quel honneur toute cette attention.

Mon avocat, un nouveau pour l'occasion, n'est pas au courant. C'est le journaliste qui me le dit. Ça sent la justice instrumentalisée clairement, ou en tout cas de son administration. Ne rêvons pas : les élus ne sont pas des citoyens comme les autres, la présomption d'innocence, le respect de la procédure, etc. toutes ces choses-là, ne sont pas pour les élus, citoyens pas ordinaires. Et pourtant nous sommes bien dans un Etat dit de droit.

Comme tout citoyen face à la justice pénale, je ne sais pas ce qui va m'arriver. Mon avocat non plus.

Je ne suis pas serein, il est 14 heures, je suis à l'heure, comme toujours, et j'attends.

Je reconnais sur les bans les femmes et les hommes qui ont souhaité venir me manifester leur amitié. Y compris des fonctionnaires de diverses collectivités territoriales qui, je le sais, prennent un gros risque pour leur carrière. Je leur en saurais très longtemps gré. Peu d'élus, sinon les plus fidèles. Mais là encore, à l'exception de quelques-uns qui avaient rejoint le camp du maire de circonstance depuis bien longtemps, ils furent nombreux à m'assurer de leur attachement avant le procès. Je ne pensais pas qu'il y aurait des personnes qui feraient le déplacement d'autant que la presse avait été discrète sur la date de l'audience. Elle n'avait en effet rien annoncé, ce n'est pas faute de l'intérêt manifesté par mail aux journalistes en charge de la commune par

certain à l'instar de l'éternel élu d'opposition que j'imaginai en Etat de jouissance voisin de l'apoplexie face à l'affaire qui me touchait.<sup>6</sup>

Je serais devant les juges fidèle à la ligne que j'ai souvent respectée. Si je commets une faute ou une erreur je la reconnais, c'est ma façon de montrer que je respecte notre système.

Pendant ce temps, je vois passer tout type de dossier, de la lie de la société, la misère humaine et morale, tout comme ce policier qui vole une carte d'invalidité...

Il est 18h30 quand mon affaire arrive : il n'y a presque plus personne dans la salle, sauf la journaliste qui prend note. Normal, une blessure, une faille, un peu de sang qui coule, ça fait vendre : il faut bien parler de ce qu'on a fait mal dans ses affaires privées, à défaut de parler de ce qu'on fait de bien pour sa ville. Bref, le journalisme quoi.

Le président du tribunal constate que je n'ai jamais été condamné, passe mon Etat civil en revue, mon parcours professionnel.

J'avoue : oui j'ai été négligent. Je suis honnête, je le dis. Je reconnais mes erreurs, je n'ai tué personne, volé ni personne ni la collectivité publique, je remarque qu'on accorde toujours des circonstances atténuantes aux pires crimes, mais pas pour ça.

---

6 Quelques temps auparavant, ce dernier s'était fendu d'un mail à une journaliste où il souhaitait connaître la date du procès de « notre maire ». Le même qui, durant toutes ces années avait commencé par refuser, à dessein, de m'appeler par mon titre, puis avec difficulté, voire dégoût, rythmait ses discours d'un « monsieur le maire ».

Je fais part de la succession, de difficultés que j'ai vécues : emploi perdu, trajectoire professionnelle compliquée, mort de mes parents, victoire municipale à l'arraché.

Je payais mes impôts, je ne grugeais pas, j'avais du retard à la déclaration, mais je payais.

Le ton est cordial, le Tribunal correctionnel est à l'écoute. On me dira : mais ne vous accablez pas... pour moi il n'est pas question de ne pas reconnaître les choses.

D'ailleurs ils seront surpris que je démissionne de mon mandat de maire et de celui de conseiller municipal. Ce que je n'avais pas à faire. Il n'était pas question dans mon esprit de mêler ma ville à cela. Je faisais confiance aux rapaces cyniques pour faire le travail de destruction de ma réputation.

Le procureur ne demande pas l'inéligibilité.

Le délibéré est fait en 10 minutes. J'ai la condamnation. Assortie d'une inscription au casier N2, le président me disant que je peux le faire enlever une fois tout payé. Ce qui est déjà le cas.

Bien sûr j'ai commis des erreurs. Ces retards de déclaration. Mais sur l'ISF je reste persuadé aujourd'hui encore que je n'avais pas à faire de déclaration compte tenu de la différence entre le montant des emprunts en cours et de la valeur du patrimoine.

La peine sera un peu lourde en regard du dossier. C'est ainsi. Je reste surpris par l'échelle des valeurs que notre société secrète. Une peine équivalente sur un dossier financier et sur une affaire qui touche des enfants. Je pense au cardinal Philippe Barbarin, archevêque de

Lyon, qui sera condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon pour n'avoir pas dénoncé les agissements pédophiles du père Bernard Preynat. Mais nous sommes entrés dans le temps de l'exposition médiatique sans mesure, en place de grève, de l'élú fautif. Cette même grève qui sera recouverte du fleuve continu de l'information.

Le traitement de l'information par Nice-Matin sera globalement neutre ce qui constituera un changement notable par rapport aux deux articles parus en amont et après le procès. D'abord l'article sur l'histoire dite du « PV des douanes », une histoire vieille de sept ans, sorti bien à propos quelques semaines avant ma comparution par la même journaliste qui couvrira l'audience. Pas moins surprenant sera le traitement, quelques mois plus tard, de la condamnation de Bruno Bettati en première instance pour corruption passive par cette journaliste qui consacra une demi-page sur l'affaire et une demi-page pour rappeler la mienne. Curieux mais conforme à son sentiment complexe face à Bruno Bettati. Suis-je trop gentil dans le choix des mots ? En tout cas cela interroge.

Lors de l'audience, je la salue mais je la sens peu à l'aise ce qui change par rapport à nos relations professionnelles durant mes mandats. Sans doute s'est-elle rendue compte que pour faire un scoop elle a mis de côté son exigence et sa rectitude journalistiques.

Le titre de l'article « ...mais pas d'inéligibilité » sera bien choisi surtout au regard de l'espoir – déçu – de quelques-uns de me voir disparaître de l'espace

politique. Plus précisément l'espoir déçu de ne plus entendre ma voix d'homme libre

L'article paraît, je le lis. Il rappelle l'histoire en mettant de côté un certain nombre de faits, volontairement. On sent un lien certain avec un des protagonistes de l'affaire. Un homme connu pour sa probité et son grand sens de l'intérêt général...

C'est un papier à charge, mais pas à décharge, elle mentionne le fait que je ne suis pas déclaré inéligible ... avec comme un regret dans la voix ! Comme par hasard. Le mal est fait : me voilà brulé en place publique.

Je décide de me mettre en retrait. Je vis cela de loin, je fais autre chose ; j'ai mis de la distance.

Des relais me tiennent au courant, les échos sont favorables, les gens me comprennent.

A deux exceptions près, tous les mots qui arrivent sont des mots de soutien. Ça me fait du bien. Beaucoup ;

Mise à part quelques élus, les gaudois ont compris ce qui s'était passé. Personne ne met en cause mon travail d'élu. C'est le seul soulagement de cette période.

« Je ne suis pas inéligible, ça doit en emmerder plus d'un... » Voilà ce que je pense.

L'affaire est soldée, payée, classée.

La justice, comme ils disent, est passée.

Mon retrait ça n'était pas que pour épargner ma chère commune. Je voulais que ceux qui avaient été mes colistiers soient libres. Libres de montrer leur capacité à gérer, à décider, à faire avancer La Gaude. Et pour ceux, colistiers aussi, qui se trouvaient dans l'opposition,

j'attendais de voir quelle serait leur attitude, leur sens de l'intérêt général. J'ai été servi !

## **Quelques mots sur ma démission**

9 ans de mandat au service de ma ville et de ses habitants.

C'était une décision difficile. Pas obligatoire, mais nécessaire. Par principe. Oui des principes, j'en ai encore. C'était aussi une question d'honneur, oui c'est un mot un peu suranné à notre époque, mais que voulez-vous, c'est mon côté conservateur bien élevé qui prend le dessus : j'ai toujours voulu épargner La Gaude et les habitants

J'avais perdu la foi, je me sentais humilié.

Les tracts anonymes circulaient, on lisait : « la place naturelle des homos est dans un camp... » Je remercie ceux qui ont écrit et diffusé cela. C'est toujours important de jauger le niveau des adversaires. Aujourd'hui je sais mieux.

Ma décision était prise. La mise en place de la succession majoritaire devait se faire rapidement.

Après ma démission, je voulais l'apaisement.

Voilà qu'on se retrouve avec Bettati - ce qu'il y a de pire pour la ville - et ses affaires (l'avenir le montrera) : deux trahisons personnelles, dont le président des Amis du maire, et l'élu en charge du sport.

Légitimité règlementaire mais illégitimité politique et morale. Je revois, ce jour-là, la définition du mot amitié...



Je n'ai que peu de réaction quand j'apprends la nouvelle : j'ai laissé les choses se faire. Bruno Bettati fait campagne. C'est bien la première fois qu'il s'essaye à cet exercice majeur. Il mène une campagne terrible de dénigrement personnel. Je suis en souffrance pour la ville. Je mesure ce que cela signifie pour l'avenir immédiat : je suis un des rares. Commence la chasse aux sorcières des soutiens et des proches, puis une méthode lamentable de gouvernance.

Un ancien maire était revenu avec des traits d'un homme de 40 ans.

La trahison des Gaudois est double : D'abord pour être élu il s'allie avec ceux que les électeurs avaient rejetés. Ensuite le projet qui avait été choisi est trahi, ne plus rien faire et en vider le sens.

De plus il se soumet à Estrosi. J'avais résisté : jamais je n'aurais accepté un nouvel impôt métropolitain. Bettati lui accepte. Quelle erreur.

Nous savons ce que le personnage vaut aujourd'hui : pas grand-chose.

Demain est un autre jour. Tant mieux.

### **Dans les coulisses de ma succession**

Je n'imaginai pas continuer, même si jamais je n'avais failli dans le mandat qui m'avait été confié, jamais je n'avais piqué dans la caisse, jamais je n'avais trahi la confiance des électeurs.

Démissionnant, je souhaite naturellement que la conseillère départementale Vanessa Siegel me succède avec l'accord et le soutien de Laurence Sciarri. Elle échouera de peu malgré une campagne hideuse de Bruno Bettati et du fait de la trahison de l'adjoint au sport qui m'avait toujours assuré de son soutien sans faille et de l'erreur d'appréciation du conseiller municipal en charge des anciens combattants.

Il est vrai que, souhaitant, elle aussi, s'adjoindre les voix de Michel Dessus, elle lui proposera un poste d' élu anecdotique. Erreur politique majeure. C'était oublié que Michel Dessus avait fini deuxième à l'élection municipale de 2014. Qu'il avait gagné à deux reprises les élections à la chambre d'agriculture. Mais, il est vrai aussi qu'elle a oublié qui l'a faite adjointe puis conseillère départementale.<sup>7</sup>

En ce mois de mars 2017, mon colistier, Bruno Bettati, s'accoquinerait avec Jean-Pierre Alfonsi en sachant ce que la commune lui doit. Tout ça pour une indemnité de fonction. Tout cela est méprisable.

A mon départ en 2017, Jean-François Fourel ne pourra imaginer demeurer longtemps face à Bruno Bettati qu'il considère comme illégitime et néfaste pour La Gaude.

---

<sup>7</sup> A la lecture des deux interviews sortis à l'occasion de sa candidature à l'élection municipale de 2020, j'ai appris qu'elle avait été élue sur son nom et grâce à elle-même. L'expérience ne semble pas servir à tout le monde.

Il avait préparé une déclaration sans ambiguïté mais son amour pour La Gaude, son sens de l'engagement et la volonté de ne pas nuire à l'image de la collectivité le conduiront à démissionner sans aucune autre forme de procès. Ce qu'il n'a pas souhaité dire, je l'exprimerai ici en quelques mots. Il ne pouvait pas rester car, selon lui, Bruno Bettati, allié avec Michel Dessus trahissait doublement les Gaudaises et les Gaudois.

Trahison du résultat issu des urnes d'abord ; les citoyens n'avaient jamais souhaité que Michel Dessus soit élu à quelque fonction que ce soit. En le nommant premier adjoint, Bruno Bettati balayait d'un revers de la main le choix démocratique des électeurs exprimé dès le premier tour des municipales en 2014.

Seconde trahison, en permettant à Jean-Pierre Alfonsi -l'émanation de l'ancien monde, de l'époque Tanguy - de redevenir adjoint, lui, que les Gaudaises et les Gaudois n'avaient pas souhaité élire en 2008, en 2009 et en 2014.

Il n'était pas question de cautionner d'une façon quelconque Bruno Bettati dont les turpitudes en qualité d'élu - et non de citoyen - étaient connues de tous les élus et nuisaient à l'image de la commune.

Les faits ont depuis donné raison à mon adjoint. Il mentionnera son départ de façon sobre, en une sorte de déclaration d'amour à La Gaude, sur son compte Facebook. Je découvrirais avec horreur les « post » injurieux autant qu'injustes de trois agents communaux

qui ont chacun bien profité de son investissement au service de la commune. Les « post » étaient téléguidés par le nouveau maire dont le courage est à l'image de son regard, fuyant. Et s'il était prouvé qu'ils n'étaient pas prémédités, le changement ne fait plus de doute. L'éthique n'est plus au rendez-vous de l'action municipale. Jamais, en tant que maire, je n'aurais permis que des agents ne respectent pas leur devoir de réserve envers un citoyen. Tout est dit et il avait bien raison de partir.

Laurence Sciarri avec courage, abnégation et fidélité restera pour combattre l'hydre. Je sais, c'est un curieux choix que de comparer un chasseur à un serpent. Un temps, elle a pensé démissionner mais elle se ravisera parce qu'elle mesurera très rapidement qu'il n'y aurait pas de véritable opposition ou, en tout cas, celle qui fournissait le plus gros des troupes au conseil municipal n'avait pour seul objectif que la conquête du pouvoir en 2020 et rien d'autre.

Aujourd'hui, avec Bruno Bettati aux affaires et son autoritarisme qui pourrait le faire ressembler au « *roquet* » asséné par Chirac lors du débat avec Fabius, fini les débats, fini la parole libre. Tous les coups sont permis y compris railler les femmes ou encore évoquer la vie privée de Laurence Sciarri par exemple sans qu'aucun autre élu ne vienne protester.

Peut-être me suis-je trompé : Bruno Bettati, Michel Dessus et Jean-Pierre Alfonsi étaient faits pour gérer ensemble. Si on peut appeler cela gérer.

De la parole coupée en conseil en passant par les renoncements à investir dans l'immobilier locatif ou les refus de Bruno Bettati de transmettre des documents à l'opposition, une véritable révolution est en marche dans notre assemblée.

Depuis l'arrivée du « maire de 2017 », les vieilles pratiques sont de retour. Je comprends mieux l'opposition manifestée depuis toujours par Jean-Pierre Alfonsi à mon endroit et son soutien sans faille, malgré les turpitudes de Bruno, à ce nouveau maire. Finalement, en grands généticiens de la politique, les élus de mars 2017, ont réussi l'accouplement de ce que la génétique croyait impossible : un poisson de vase et un mammifère terrestre amateur de carottes.

En 2017, lors de sa prise de pouvoir, Bruno Bettati fera des grâces à Bruno Lamy, faisant fi du flirt de ce dernier avec les Identitaires ou des problèmes d'urbanisme du passé. Il est vrai que dans le domaine de l'urbanisme, le nouveau maire est un peu l'homme élastique (« Mr Fantastic », du film « Les quatre fantastiques »), capable d'acheter un terrain non constructible et, à l'insu de son plein gré - selon la formule de l'académicien Richard Virenque -, être contraint par la Métropole et l'Etat de le rendre constructible.

Pour autant, si j'en ai voulu à Bruno Lamy, pour d'autres actions qu'il mènera entre 2012-2013 contre moi (voir infra), je ne suis pas rancunier.

### **Les suites de l'affaire envisagées par certains**

Mes adversaires, dans la perspective de la campagne future se sont procuré le jugement du tribunal ce qui n'est pas une prouesse en soi, il est disponible et je le montre à qui le souhaite. Leur intention est de le distribuer sous forme de flyer. Je sais que la politique ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus beau. Il en est ainsi de ces tracts prévus contre moi. Il semble d'ailleurs que cela ne concernera pas que l'affaire fiscale mais aussi un domaine plus personnel.

D'autres types d'action sont envisagés sur les réseaux sociaux ou lors des réunions publiques. A l'occasion de ces dernières il est prévu de provoquer des troubles orchestrés par des personnes qui ne seront pas toutes reliées aux équipes de campagne afin que les journalistes présents puissent s'en faire l'écho.

Des membres de leurs équipes ne supportant pas ce genre de procédés politiques « en dessous de la ceinture » m'ont transmis les projets de tracts et ces informations. Finalement il y a de l'espoir dans l'être humain.

Aujourd'hui je me sens prêt à reprendre ma trajectoire dix années après ce jour, le 18 février 2010 qui a changé ma vie. Mais il ne m'a pas changé dans ce que je suis, je sais et je pense valoir.

**Mais il y a eu une vie avant ces évènements...**



## 2

### Les années de jeunesse

Je suis né à l'est, près de l'avenue des Diables Bleus, dans cette ville que mon père, fils d'immigrés italiens, appelait la plus belle ville du monde : Nice. Quelques jours après ma naissance j'arrive rue Vernier, à Nice Nord, dans ce quartier populaire et animé qui va bercer ma jeunesse.

J'ai toujours été entouré de personnes d'un certain âge qui, comme dans beaucoup de familles, ont marqué mon esprit si perméable à l'histoire qu'ils voulaient bien me faire partager. C'est sans doute de ces fréquentations que je tiens un profond respect et un grand attachement aux plus sages d'entre nous.

Quelques prénoms sont gravés dans mon cœur. Je les porterai jusqu'au dernier battement.

Eugène Sansonetti, le côté corse, mon grand-oncle, frère de ma grand-mère, Romaine, que je n'ai pas connue, née à La Gaude. C'est grâce à elle que mon destin sera scellé à cette petite commune du pays des Baous. Eugène avait une affection pour les communistes. Il travaillera à La Colombe d'or à Saint Paul de Vence et fera de merveilleuses rencontres dans ce lieu dédié à la culture.

« Nana ». Ce n'était pas son prénom, c'est celui que je lui décerne dès que j'ai aligné les premiers mots de ma vie. Elle était la concierge de l'immeuble. Elle sera surtout celle qui m'accompagnera dans ma vie d'enfant. Elle avait un amour immodéré pour moi. On ne peut pas être mauvais quand on a eu la chance de rencontrer de telles personnes. Je souhaite à tout le monde de connaître cette chance.

Je n'ai connu que ma grand-mère paternelle, venue dans les années 20 à Nice de sa Toscane natale. C'est ainsi que mon père naîtra à Nice. Malgré les années, Augustina, que l'on appelait Tina, n'abandonnera jamais son accent. Discrète, modeste, elle travaillera toute sa vie au service des autres. Ils ne la déclareront pas souvent, mais peu importe, mon père sera là pour améliorer sa maigre retraite. Je suis toujours admiratif devant ces personnes qui abandonnent, souvent par nécessité, leur pays pour s'installer ailleurs. Avec le temps, j'ai compris combien il est difficile d'être étranger, et qu'il faut bien du temps pour s'intégrer complètement dans un pays, une région, une ville ou un village.

Arrigo, mon grand-père paternel, s'installera un temps à Nice, Golfe-Juan ; je ne le connaissais que dans sa période romaine<sup>8</sup> et donc de loin. J'ai toujours été marqué par ce beau visage que j'ai pu comparer – sans

---

<sup>8</sup> Il a vécu la fin de sa vie dans la ville éternelle.

doute pour me rassurer – à Rudolph Valentino. Comme ce dernier, les femmes tiendront une place incroyable dans sa vie. Il semble que cela soit un point commun à mes grands-parents...

Enfin, René Pocat, le père de maman, né en Dauphiné à la fin du XIXème siècle ; il parcourra plus de quatre-vingt-dix ans de notre histoire, de nos guerres, de l'aventure française avec un regard aiguisé. Je lui dois un goût pour l'humour et la dérision (« Cette jeune femme en blanc est magnifique. Et dire que j'ai toujours cru qu'une robe de mariée de cette couleur symbolisait la pureté ! »). Mais aussi ce mot que j'ai entendu très tôt : « Rien ne pourra se faire sans l'Europe. »

Curieusement, de mes grands-pères je n'ai pas hérité le goût des femmes, même si je suis féministe. J'ai gardé les prénoms, des images plus ou moins patinées et quelques phrases bien trempées.

Fils unique d'un père métreur et d'une mère au foyer issue du meilleur monde, j'ai grandi dans une famille bourgeoise et discrète aux valeurs fortes. Le travail, le respect, la politesse, la discrétion, une certaine tenue quand on sortait, ce n'était pas juste des mots. Il fallait s'y tenir. Sinon...

Mes parents, mon père notamment, étaient durs, de cette dureté dont sont faits les immigrés de l'époque, ayant eu à affronter un monde nouveau, un pays nouveau, une société violente. Mon père avait la dignité

des gens simples et respectueux de la loi et de l'autorité. Ils sont tous les deux partis trop tôt. J'étais fils unique mais pas dorloté. La rigueur des miens m'a forgé mais aussi rendu sensible. J'aurais aimé être mieux porté dans les ambitions qui étaient les miennes. Il en fut autrement.

J'ai commencé l'école à Regina Coeli, jusqu'en CM2. Située au bas de Cimiez, avenue George V, c'est un établissement catholique. A mon époque elle est dirigée par une mère supérieure, Sœur Marie-Claude, un ensemble de sœurs et quelques civils. Je reste marqué au plus profond de moi par ces années magnifiques. L'arrivée se fera en pleurs au bras de mon père parce que ma mère n'avait pas voulu assumer le chagrin de son tout-petit. Je serais accueilli par mademoiselle Hubert qui, du haut de ses très nombreuses années au service des enfants avait su me prendre en charge tandis qu'elle invitait mon père à se retirer. Elle savait ce qu'il fallait faire. Quelques années plus tard, le temps marquant les êtres et se rappelant à chacun quand le moment est venu, même les plus merveilleux, je participerais à une messe célébrée dans la chapelle de l'école en souvenir des années qu'elle a consacrées à tous ses enfants. Ces années d'école sont marquées par l'intransigeance des enseignants et l'amour de leur métier. Ce temps de l'innocence est aussi celui des rencontres, des camarades, des amis. Que de choses à découvrir chez les autres. Ces années sont passées sans que je m'en rende compte.

Il y eut cette parenthèse de ma 6<sup>ème</sup> et ma 5<sup>ème</sup> au collège Vernier, un établissement public, mon père avait insisté, attaché qu'il était à « l'école de la République ». Mais je n'étais pas préparé au collège public, je ne m'y suis pas senti bien, j'en suis reparti pour intégrer Sasserno, groupe privé catholique, situé sur la place du même nom à Nice, en 4<sup>ème</sup>. J'y suis resté jusqu'à la Terminale. Ces années d'apprentissage jusqu'au baccalauréat, furent de très belles années. J'ai profondément aimé l'école. J'y ai fait de belles rencontres, de celles qui façonnent et font grandir. Quand j'y repense ce n'est pas la nostalgie qui vient, mais des souvenirs, de l'émotion.

Je n'ai jamais vu de problèmes entre les personnes d'autres religions, d'autres ethnies, d'autres cultures. Je ne sais pas comment l'analyser, notamment quand on regarde la fracturation de notre société aujourd'hui. Le communautarisme, la juxtaposition non poreuse que certains souhaitent, à l'anglo-saxonne, tue le vivre-ensemble et le processus d'assimilation, première promesse républicaine. Où avons-nous échoué ?

Sans tomber dans le « c'était mieux avant », il faut tout de même se poser la question de ce délitement français.

J'étais un élève moyen, mais un enfant sage, respectueux, et discipliné ; je n'ai jamais été collé. Un enfant parfait pour les parents, qui, pourtant, étaient exigeants. Ou bien était-ce parce qu'ils étaient durs avec moi que j'étais respectueux et discipliné... De l'âge de 3

ans à la frontière suisse, je n'ai jamais fait d'erreur majeure, de bêtises ou été pris en faute. La plus grosse erreur de ma scolarité, c'est d'avoir dû redoubler ma seconde. J'obtiens pourtant mon bac à 17 ans.

J'ai toujours été plus à l'aise avec le français, la philosophie ou les sciences naturelles, qu'avec les mathématiques. Ce qui ne m'empêchera pas d'être un gestionnaire attentif et précautionneux de l'argent public : j'ai toujours eu en horreur le gaspillage de l'argent communal qui n'est autre que l'argent des citoyens contribuables, mis à disposition du bien commun.

Le censeur du Lycée Sasserno m'a marqué : M. Fruchier, résistant, arrêté par les allemands. Les relations avec lui étaient faites de respect et de crainte. Il était impressionnant. Son petit bureau face à un long couloir en plein air donnait sur les classes ; c'était un bureau rempli d'objets, de livres, comme un cabinet de curiosités. Il s'y dégageait une ambiance particulière. Et lui qui trônait au milieu de tant de souvenirs. Ce genre de pièces intemporelles, le temps passe ou rien ne bouge. Des générations d'élèves. Le gardien du temple.

A la Faculté de Nice, la première année, n'est pas une grande réussite. J'ai du mal à aller vers les autres. Je m'isole un peu. Mon éducation à la discrétion est toujours bien là. A l'évidence, je n'ai pas le logiciel relationnel qui me permet d'aller au contact. Je me rends

compte que je n'ai pas les codes, que je dois les apprendre, que je dois me confronter et m'ouvrir.

J'ai toujours été attiré par la politique. Le choix de mes études n'y est pas étranger. Ce n'était peut-être pas le plus adéquat, mais j'ai fait les choses correctement, consciencieusement.

Je décide de m'installer à Paris ; il est clair qu'à l'époque j'ai envie de fuir l'univers parental qui m'étouffe. C'est mon premier moment de contestation. A Paris, dans ma « chambre de bonne », je vis comme un ascète. Je fuis les autres. Ces périodes sont marquées par une chose : je suis tétanisé par la peur de la maladie, des autres, du rejet. A y repenser aujourd'hui, c'est idiot. Je suis passé à côté de belles relations et de beaux moments. De Paris, c'est peut-être la seule chose que je regrette vraiment.

Quitter Paris était devenu une évidence. Au fond, le lieu n'était pas le sujet. Le sujet c'était moi et ma façon de fonctionner à l'époque.

L'université ce seront des rencontres avec des professeurs qui me marqueront. Paul Isoart, le gaulliste ; Jean-Marie Rainaud, le lyrique ; Hubert Charles, la compétence ; Jean Boulouis, le modeste ; Bernard Asso, le politique ou encore Didier Linotte, le jouisseur.

J'ai 24 ans quand Christian Estrosi, alors député, me fait signer mon premier contrat. D'abord dans une association puis en qualité de collaborateur